Mairie de JONGIEUX 73170

COMPTE RENDU SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 29 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-neuf avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Jongieux, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Françoise BARLET, Maire.

<u>Présents</u>: Françoise BARLET, Chantal BERNARD, Christiane CHENAVIER, Jean-Claude CHEVALLIER, Noëlle COELLO, Lionel PERRAUD, Chantal THOME-GUIGUE-BILLON, Brigitte VINCENT-BIZET,

Absent: Didier JEANDET, Gilles BARLET, Christine RIVA

Date d'envoi de la convocation : 19/04/2019

> 2019-04-01 : versement d'une subvention au comité de la Chapelle St Romain

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- -DECIDE de verser la somme de 912 euros au comité de la chapelle de St Romain
- DIT que les sommes sont inscrites au budget primitif 2019 au compte 6574

> 2019-04-02 : ONF intersyndicale des personnels de l'Office National des Forêts

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** de ne pas donner suite à cette demande.
 - 2019-04-03 : Fédération Nationale des Communes Forestières

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP
- **DECIDE** d'examiner une baisse des travaux forestiers dans le budget communal 2019 et d'examiner toute action supplémentaire qu'il conviendrait de conduire jusqu'à l'abandon de ce projet
- AUTORISE Madame la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

Suivent les signatures au registre

La séance est levée à 21h15

Le compte rendu est consultable dans son intégralité en mairie